

# Ailleurs

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **34 (1977)**

Heft 2

PDF erstellt am: **06.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

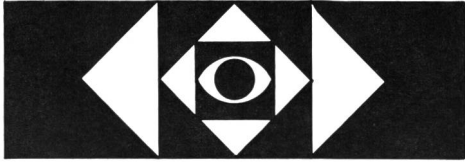
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



## L'éducation physique condamnée à la misère ?

Ceux qui répètent à tout propos que les jeunes Français ne sont pas sportifs, que les parents d'élèves demandent des dispenses pour un oui, pour un non, et que les enseignants E.P.S. ne font pas sérieusement leur travail, font preuve d'un regrettable simplisme. Il suffit d'assister à une séance d'éducation physique et sportive, pour être persuadé du contraire. Ainsi, en suivant sur la plaine de jeu de Gerland, les élèves de 6e d'un lycée lyonnais avons-nous pu mesurer le chemin parcouru dans cette discipline, qui voilà quelques années encore relevait souvent du folklore.

Première constatation: l'évolution considérable des rapports enseignant-élèves. Fini le «En colonne par deux» et les coups de sifflets rageurs. Le prof n'a plus rien à voir avec un adjutant, il est devenu un animateur et un coordinateur qui sait tenir compte du caractère, de la morphologie et des capacités physiques de chacun.

En donnant aux élèves le soin de se prendre en charge (notamment en formant des petits ateliers autonomes), il développe chez eux le sens de l'organisation et de la responsabilité. Basé sur la confiance et le respect, le contact humain qui s'établit est d'autant plus riche. Et du même coup les tire-au-flanc, et les chahuteurs sont désarmés.

### Ouverture

Autre bouleversement assez révolutionnaire, l'élargissement et la diversification des activités qui permet aux filles comme aux garçons de s'initier tout au long de l'année scolaire, à des sports aussi différents que le rugby, le basket, la course de haies, les lancers, les sauts, le hockey, parfois la natation, etc. Avec plus de moyens, la gamme pourrait être plus étendue. Très appréciée des collégiens, cette «ouverture» rencontre généralement l'avis favorable des parents et a le grand mérite de respecter l'égalité des sexes. Grâce à elle, l'éducation physique et sportive va au-delà des notions d'hygiène et de détente pour permettre à l'individu de mesurer et d'améliorer sa richesse motrice, sa force musculaire et surtout son adaptabilité (au sens le plus large). Elle doit ainsi la sensibiliser à la pratique continue d'une activité sportive de son choix, dans sa vie d'adulte. Et c'est bien là, l'une des missions essentielles de l'E.P.S. si l'on considère que le sport est une des grandes composantes de la culture.

De l'aveu même des professeurs le «rendez-vous chez le dentiste» ou la «légère indisposition» prétextes classiques, entre autres de l'absentéisme à la leçon de gymnastique, sont de moins en moins fréquemment utilisés par les parents. La prise de conscience qui s'opère progressivement chez eux vis-à-vis de l'éducation physique est d'ailleurs évidente au sein des associations de parents d'élèves.

La P.E.E.P. (Lagarde) comme la F.C.P.E. (Cornec) sont très motivées par ces problèmes, auxquels elles accordent une large place dans leurs bulletins, leurs débats et leurs congrès. Fait assez rare, les deux Fédérations défendent dans ce domaine des positions et des revendications tout à fait convergentes pour ne pas dire identiques. L'une comme l'autre, réclament notamment le doublement du budget de la Jeunesse et des Sports, le rattachement de l'E.P.S. au ministère de l'Éducation et la mise en place de moniteurs dans l'enseignement primaire pour seconder ou suppléer les instituteurs âgés, fatigués ou malades, et les institutrices enceintes.

De même la F.C.P.E. et la P.E.E.P. s'accordent pour dire que, par leur connaissance approfondie des élèves, les professeurs d'E.P.S. ont un rôle prépondérant à jouer en matière d'orientation et de contact avec les parents. De fait, il est de moins en moins rare qu'un professeur d'E.P.S. occupe les fonctions de professeur principal dans un conseil de classe.

Un responsable de la P.E.E.P. va même jusqu'à affirmer qu'avec quatre années d'études supérieures et grâce à une formation continue efficace, les professeurs d'E.P.S. sont les mieux formés sur le plan pédagogique, psychologique et anatomique. Un bel hommage.

On le voit si cela ne tenait qu'aux parents d'élèves, l'éducation physique s'échapperait plus nettement du ghetto, où sont toujours relégués la musique, le dessin et les travaux manuels. En tant que directeur régional de la Jeunesse et des Sports, M. Banti, ne peut que se féliciter de l'intérêt désormais manifesté par les adultes pour une discipline si longtemps considérée comme accessoire. Il y voit un peu là un signe des temps, et une forme de mobilisation pour la qualité de la vie, s'inscrivant dans le mouvement écologique.

Sa position n'en est que plus inconfortable, les pétitions, les lettres de doléances qui affluent sur son bureau et les délégations qu'il reçoit fréquemment lui donne en effet une juste mesure du mécontentement qui gronde chez les professeurs d'E.P.S. et les parents d'élèves. L'austérité de rigueur n'a pas fait d'exception, pour l'éducation physique et sportive et pour cette année encore il risque fort d'en être réduit à gérer la pénurie.

### Les C.A.S. en question

Pour tenter de pallier les insuffisances horaires dues au manque de professeurs, M. Mazeaud, commençait à mettre en place dans certaines régions des centres d'animation sportive (C.A.S.), structures intermédiaires entre l'école et le club visant à développer la pratique «optionnelle» d'un sport chez les jeunes (patinage, canoë, voile, équitation etc.). Pour les associations de parents d'élèves cette formule n'est pas satisfaisante dans la mesure où elle ne concerne qu'une partie (assez faible) des élèves et oblige les familles à prendre en charge l'éducation sportive de leurs enfants selon leurs

moyens financiers. L'équitation pour les uns, la course à pied pour les autres, cela n'a rien de démocratique, estiment-elles. Quant au S.N.E.P. il considère cette opération comme de la poudre aux yeux destinées à masquer les insuffisances du sport à l'école. Il lui reproche d'engloutir un fort pourcentage du budget de l'E.P.S., et d'accaparer des professeurs qui seraient loin d'être superflus dans les établissements scolaires.

En d'autres termes, professeurs et parents d'élèves estiment que les C.A.S. sont des «gadgets» qui n'ont pas leur raison d'être dans le contexte de pauvreté actuel. Sur ce plan, ils auront peut-être prochainement satisfaction. Il semble, en effet, que Jean-Pierre Soisson, nouveau secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports ne soit pas disposé à poursuivre l'expérience des C.A.S. Et déjà certains responsables en parlent à l'imparfait...

par Robert Belleret  
«Le progrès, Lyon»

## Le sport au service de l'étudiant

Six mille étudiants de Nancy environ sur vingt-cinq mille pratiquent une activité physique et sportive dans des installations concentrées dans l'enceinte de la faculté des lettres, rue Albert 1er, rue de Verdun, ainsi que dans d'autres complexes et terrains annexes mis à leur disposition par la ville de Nancy et celle de Vandœuvre.

La fréquentation hebdomadaire moyenne est d'un peu plus de 3000! Sur le plan national, Nancy se situe dans le peloton de tête des villes universitaires avec une pratique de l'ordre de 25 à 30 pour cent.

C'est dire l'ampleur que prend le Service inter-universitaire des activités physiques, sportives et de plein air (S.I.U.A.P.) qui fonctionne seulement depuis deux ans. Des conventions permettent d'étendre l'accueil à des écoles spécialisées comme celles d'architecture, de kinésithérapie, des éducateurs spécialisés, des sages-femmes, des infirmières, de filature et tissage (Epinal) et au C.U.C.E.S.

### Le besoin du sport

Le but du S.I.U.A.P. est de donner un meilleur équilibre aux étudiants et les amener à prendre goût à la pratique physique et sportive, soit dans leur intérêt personnel, soit pour celui des clubs dont ils pourraient partager la vie après leurs études.

M. Daniel Balesdent, président du conseil, est formel:

«Les étudiants reconnaissent qu'ils doivent se concentrer physiquement pour réussir dans leurs études. Ils ont besoin du sport. Un constat: notre service a un point d'impact très important auprès des étudiants de deuxième et troisième années dont l'activité intellectuelle est plus prenante que celle de leurs camarades.»

M. Claude Voiry, directeur du Service, ajoute: «Ils ne viennent pas pour faire du sport de compétition. D'une part, les étudiants en question ne trouvent pas le temps de s'y consacrer, de l'autre, ils ne le désirent pas. A mon avis, la compétition de haut niveau n'est pas compatible avec l'application des études élevées. Pour y parvenir, il y aurait toute une réforme à entreprendre. Il n'empêche qu'elle est une composante nécessaire pour l'équilibre de l'individu.»

«Notre rôle consiste essentiellement à donner une base technique et à aider les étudiants à prendre conscience de la nécessité de la pratique physique et sportive. Tant mieux s'ils se dirigent ensuite vers des clubs.»

### Sains physiquement

M. Daniel Balesdent précise encore:

«Nancy forme et exporte dans toute la Lorraine des étudiants d'un niveau de formation élevé. Beaucoup d'entre eux deviendront des chefs d'entreprise, des cadres ou des dirigeants dont la société a besoin. Pour réussir dans leur rôle, il importe qu'ils soient sains moralement mais encore physiquement.»

«Voilà notre mission. En somme, nous nous considérons comme responsables de leur formation.» Et M. Claude Voiry de conclure:

«Le Service interuniversitaire des activités physiques, sportives et de plein air rend service aux étudiants en leur permettant d'acquérir des diplômes sportifs utiles dans le civil, comme par exemple le brevet d'Etat de maître-nageur et sauveteur. L'Université est plus sportive qu'elle n'en donne l'impression. Malheureusement, elle n'a pas assez de moyens pour atteindre.»

L'activité du S.I.U.A.P. de Nancy ne s'arrête pas au niveau des étudiants. Elle a une vocation de «sport-service» vis-à-vis du public. Ses portes, d'ailleurs, sont ouvertes aux scolaires, à des associations et à toutes les personnes qui le désirent puisque la piscine, notamment, est accessible au public tous les après-midi.

par Gérard Pierron

«L'Est Républicain» Nancy

## Le premier Centre sports-études en Alsace

### Une mise en place laborieuse

Ces fameux centres sports-études destinés à toutes les grandes disciplines sportives, ont poussé ces dernières années comme des champignons dans tous les coins de la France. Souvent même un peu trop vite, car quelques-uns furent rapidement voués à l'échec faute de structures sérieusement mises en place.

Pour la gymnastique, il existe déjà trois centres nationaux: Montceau, Forbach et Antibes, deux centres interrégionaux: Vernon et Pontarlier. Mulhouse sera le troisième et sa mise en place a été laborieuse, c'est le moins qu'on puisse dire.

### L'œuvre d'Antoine Mouth

Ce centre du lycée Albert Schweitzer, c'est un peu l'ouvrage du président du comité départemental de gymnastique, Antoine Mouth. Cette réalisation a été son cheval de bataille depuis de longs mois et la première pierre sérieuse a été posée en février 1975 à l'occasion de l'émission mulhousienne produite par Georges de Caunes et de la venue de M. Nelson Paillou le grand responsable national de ces centres sports-études.

Depuis cette période, Antoine Mouth n'a plus ménagé sa peine. Les entrevues avec les dirigeants fédéraux et les instances officielles se sont succédées. Enfin, grâce au concours efficace de MM. Molinier et Tettas, de la direction départementale de la Jeunesse et des Sports, de M. Hueber, président du comité régional; de M. François Koch, président de la commission technique, la mise en place a été définitivement décidée au mois d'avril dernier.

### Une opération fructueuse

A présent, tout semble avoir été réglé en détail et à la perfection pour que le démarrage se fasse sans problèmes. Le grand patron de l'opération est le proviseur du lycée Albert Schweitzer et la responsabilité technique et sportive a été confiée à l'ex-champion Maurice Luttringer, professeur d'éducation physique et spécialiste de la gymnastique. Les élèves ont également déjà été sélectionnés et sont tous de véritables «espoirs» de la gymnastique alsacienne. Il y en aura dix, sept élèves en seconde et trois élèves en première. Ces dix garçons porteront tous les espoirs des promoteurs qui espèrent bien que l'opération sera fructueuse. Ils ont été sélectionnés sur leur carnet de notes et leurs aptitudes pour la gym. Ils seront répartis dans leurs cycles d'études respectifs sous la direction des professeurs principaux des classes de premières et de secondes.

Question matériel, pas de gros problèmes non plus. Une des salles du grand gymnase du lycée sera aménagée spécialement en collaboration avec le service municipal de la Jeunesse et des Sports et, bien entendu, cette salle, avec des agrès fixes pourra servir tous les soirs après 19 h. aux sociétés de gymnastique locales.

par René Kapp

«L'Alsace, Mulhouse»

## L'intérêt d'un centre médico-sportif régional

Centre sportif régional et centre médico-sportif: deux motivations différentes, deux établissements aux finalités pourtant complémentaires, deux projets qui ont été au cœur des discussions, samedi matin au centre de cure de Munster, au cours de la visite organisée à l'intention du Comité régional olympique et sportif d'Alsace et des présidents de ligues sportives, en présence de M. Collin, directeur régional de Jeunesse et Sports.

Mercredi, le CROSA doit donner son avis définitif au préfet de région quant à la nécessité d'un centre sportif régional. La décision reviendra ensuite aux conseils généraux des deux départements et à l'Etablissement public régional. Quant à un centre médico-sportif régional, pas de décision pour le moment. Le problème a cependant une importance capitale pour les présidents de ligues, au vu des nouvelles réglementations laissant désormais aux groupements sportifs l'entière responsabilité du contrôle médical de leurs adhérents.

Dans cette optique, les possibilités du centre de cure de Munster, ont retenu l'attention, surtout après assurance de la gratuité des investigations de base (les examens plus minutieux nécessités par un état pathologique décelé à la faveur de ces examens cliniques étant supposés pris en charge par la Sécurité sociale).

Le médecin-chef du centre de cure a suggéré pour les moniteurs entraîneurs et médecins sportifs une visite des installations du centre afin qu'ils puissent y discuter des nouvelles méthodes d'entraînement, des moyens d'améliorer la condition physique des sportifs et partant, leurs résultats, ce qui permettrait d'aborder une médecine d'avant-garde. Celle qui, peut-être, fait la force des champions allemands. En attendant, la création d'un centre médico-sportif pour le canton de Munster, avec le SIVOM local comme support juridique, semble bénéficier d'une excellente audience auprès de Jeunesse et Sports.

### Des mesures d'urgence

Une réunion d'information de CROSA a terminé cette séance. Ont été longuement discutées les incertitudes découlant des dispositions du décret du 3 juin 1976, relatif à l'habilitation des fédérations sportives. Si les présidents de ligue ont vu avec satisfaction le passage d'une tutelle contraignante de l'Etat à une émancipation du mouvement sportif, ils sont par contre un peu inquiets des conséquences sur le plan matériel et sur le plan de l'organisation. Ils se demandent en particulier quel sera l'avenir des conseillers techniques régionaux.

En ce qui concerne le contrôle médical, M. Mazier, président de la commission médico-sportive du CROSA a déjà préconisé des mesures d'urgence: faire revivre la commission médicale régionale, mettre en place très rapidement les moyens minimum pour assurer le contrôle médical, sélectionner parmi des centres médico-sportifs existants deux ou trois centres intermédiaires pour faire le joint entre les centres de base et le centre régional, étudier en détail les possibilités de crédit et de fonctionnement de tous ces organismes et enfin demander dans ce but des subventions aux instances nationales, régionales, départementales et locales, sans parler d'une participation des mouvements sportifs.

«L'Alsace» Mulhouse